

PROCES VERBAL DU 6 JUILLET 2011.

Convocation : 28.06.2011

Affichage : 28.06.2011

Présents :

Monsieur Bernard BOURGET - Maire

Mesdames Murielle BELLANGER - Danielle MONAVON - Nathalie POYER.

Messieurs Robert BLIARD – Pascal CHOQUET- Jean-Paul LANDREVIE

Denis LECOINTE – Claude LESENECAL - Paulo RODRIGUES.

Absents excusés :

Madame Josette HEYBLOM ayant donné procuration à Monsieur Robert BLIARD.

Monsieur Eric HABAY ayant donné procuration à Monsieur Jean-Paul LANDREVIE.

Monsieur Bruno JAVARY ayant donné procuration à Monsieur Denis LECOINTE.

Monsieur Henri NATAF ayant donné procuration à Madame Danielle MONAVON.

Monsieur Pascal GALICHET ayant donné procuration à Monsieur Paulo RODRIGUES.

Madame Nathalie POYER est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 45 en remerciant les participants de leur présence et constatant que le quorum est atteint déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2011 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents à cette réunion.

Ordre du jour :

1. Intercommunalité - CAMY.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des Collectivités Territoriales, prévoit notamment la couverture intégrale du territoire par des établissements publics de coopération intercommunale.

Dans le cadre, le Préfet des Yvelines a présenté le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale lors de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale des Yvelines qui s'est tenue le 28 avril 2011.

Conformément aux dispositions de la loi, ce projet prévoit que la commune de Guernes rejoigne la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

Monsieur le Maire présente les raisons qui militent en faveur de cette adhésion et, principalement, l'appartenance de la commune au bassin de vie de MANTES EN YVELINES.

Les conséquences juridiques et financières de cette adhésion ont été examinées à l'occasion des réflexions menées en matière d'intercommunalité et lors de plusieurs séances de travail avec les représentants de la Communauté d'Agglomération.

En corollaire, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la commune de Guernes à la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.

Le Conseil Municipal est appelé à en délibérer.

Après un large débat au cours duquel certains regrettent de ne pas avoir la possibilité de choisir l'intercommunalité, car la CAMY nous est « imposée », Monsieur le Maire fait procéder au vote :

Par 8 voix « Pour », 5 voix « Absentions » Messieurs Pascal CHOQUET, Eric HABAY, Bruno JAVARY, Jean-Paul LANDREVIE, Denis LECOINTE, et 2 voix « Contre » Mr Pascal GALICHET et Mr Paulo RODRIGUES.

2. Agence des Espaces Verts – Natura 2000.

Ayant reçu de l'Agence des Espaces Verts un document intitulé : « Programme prévisionnel d'investissement et d'entretien 2011 – 2013 », Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que cet ouvrage contient un chapitre « action territoriale » dans lequel il est question de l'extension du domaine régional de Flicourt : il est, en effet, indiqué qu'une extension d'une surface totale de 46 ha est prévue (en 2012, page 15). Compte tenu du manque total de réponses aux nombreuses interrogations de la population depuis que l'AEV est propriétaire de ce domaine et du fait que personne n'a été prévenu de ce projet, Monsieur le Maire demande au Conseil de voter une motion l'autorisant à s'opposer par tous moyens à cette acquisition tant que l'AEV n'aura pas respecté ses engagements premiers (création d'un Observatoire Botaniques des Milieux des Vallées de la Seine et l'ouverture de ce territoire au public) et tant qu'un véritable dialogue ne se sera pas instauré avec la Commune et ses habitants.

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

3. Demande du Subvention complémentaire auprès du Conseil Général

Programme triennal voirie 2009-2010-2011

Subvention complémentaire.

Remise en état de la chaussée – rue de Flicourt (portion comprise entre la parcelle cadastrée N° AA263 et la parcelle cadastrée N° AA321).

Remise en état de la chaussée – rue chemin du Pont d'Herville (portion comprise entre la parcelle cadastrée N° AA191 et la parcelle cadastrée N° G19).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- 1 Décide de solliciter du Conseil Général une subvention au titre du programme départemental 2009-2010-2011 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie.
La subvention s'élèvera à 48.888,00 € soit 70 % du montant de travaux subventionnables de 69.840 €.
- 2 S'engage à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, sur les voies communales pour réaliser les travaux figurant dans les fiches d'identification :
 - rue de Flicourt,
 - rue du Pont d'Herville.
- 3 S'engage à financer la part de travaux restant à sa charge.

4. Questions diverses.

Restauration scolaire – Révision de tarifs.

Compte tenu de la hausse des prix, l'indice sur lequel est basé le prix de la cantine a augmenté de 1,71% en 2011. Le tarif de l'année dernière est reconduit car le prestataire de la commune, Yvelines Restauration, ne nous répercute pas cette hausse. Jusqu'au 31 Aout 2012 les tarifs demeurent à : enfant 2,496 TTC - adulte : 3,239 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de donner pouvoir à Monsieur le maire pour reconduire le contrat de restauration scolaire avec Yvelines Restauration avec les tarifs énoncés ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant à prendre la parole, monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour sa participation aux débats et lève la séance à 21 heures et 30 minutes.

Signatures des membres présents :

Bernard BOURGET – Maire

Murielle BELLANGER

Robert BLIARD

Pascal CHOQUET

Denis LECOINTE

Paulo RODRIGUES

Danielle MONAVON

Nathalie POYER

Jean-Paul LANDREVIE

Claude LESENECAL